



## **PATRIMOINE. Le feu de mouillage de 1923 de retour pour les 25 ans de l'association**



**Inauguration de la fête en présence des élus, des représentants de la SNSM et de Jean Kiffer, le président de la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France**

Lors de l'inauguration de la Fête de l'Am'Her, fut pour la première fois présentée la toute récente découverte liée à l'histoire du Port de Morin : le feu de mouillage du port de 1923.

Déniché par hasard par Jean-Marc Le Guen, le président de la SNSM, il était passé successivement des affaires maritimes à la Direction de l'Équipement. « Lors d'une visite à la DDTM, je découvre ce feu fortuitement, dans un coin de couloir. J'ai trouvé intéressant d'en envoyer une photo à Murat Tachlian. » Ce dernier, président de l'AUPM pendant 9 ans, se rapproche alors de ce passionné d'histoire locale qu'est Yvan Devineau. Tous deux effectueront de nombreuses recherches afin de retracer l'histoire de cette pépite.

Originellement propriété de la municipalité, c'est donc à elle qu'est revenue la tâche d'obtenir les autorisations pour que le feu soit de retour sur son port d'origine, pour cette période d'anniversaire. « Peut-être est-

ce une première étape avant son retour définitif ? » appelle de ses vœux Patrick Leverrier, le président de l'AUPM.

En attendant, il sera bien présent sur son port d'attache jusqu'à la prochaine manifestation du Morin, la Fête du Port du 9 août prochain.

Joli symbole que cette pièce historique en ce 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'association qui a été associée à toutes les étapes qui ont constitué le port actuel de Morin.

« De mouillage, il est devenu un port qui se situe dans les tout premiers de Vendée en nombre d'accueil de bateaux. Nous prenons part à toutes ses améliorations, la dernière en date, dont nous nous félicitons, étant la station de carburant. D'autres dossiers sont en cours et avancent, petit à petit ». En charge de la gestion du port jusqu'en 2002, l'association continue sa double mission de contribuer à son animation et de défendre et d'informer ses usagers.